



WELFARM - Protection mondiale des animaux de ferme
176 avenue André Malraux - BP80242 - 57006 METZ Cedex 1
Tél. : 03 87 36 46 05 - Email : presse@welfarm.fr
welfarm.fr

Communiqué de presse du 06/11/2023

CASTRATION DES PORCELETS : DES ACTEURS DE LA FILIERE PORCINE S'ENGAGENT POUR DES ALTERNATIVES

Welfarm a mis à jour son outil d'évaluation des marques et des distributeurs en matière d'alternatives à la castration chirurgicale des porcelets, le **Castra-Score**. Bonne nouvelle : deux nouvelles marques ont intégré le classement, toutes deux avec la note maximale, et d'autres ont confirmé ou même amélioré leur score. Malheureusement, d'autres marques et enseignes refusent tout dialogue sur le sujet, notamment le géant de la viande Bigard.

Castra-Score

Deux nouvelles marques intègrent le classement



Dans le cadre de sa campagne #StopCastration, Welfarm a lancé début 2022 un outil d'évaluation des marques et des enseignes de grande distribution : le [Castra-Score](#). Cette année encore, l'association a rencontré éleveurs, des transformateurs et des distributeurs afin de mettre à jour son classement.

On constate pour ce millésime une amélioration de la position de certains acteurs, avec, notamment, l'arrivée de deux nouvelles marques qui obtiennent la note maximale dès leur entrée dans le classement.

Deux nouveaux arrivants

Cochonnailles du Haut Bois et La Nouvelle Agriculture intègrent en effet le Castra-Score avec la note de 5/5 :

- 100 % des approvisionnements de la marque **La Nouvelle Agriculture** sont issus de porcs non castrés. Un engagement concret en faveur du mâle entier !
- **Cochonnailles du Haut Bois** est engagée en faveur du mâle entier et élève des porcs sur paille sans aucune castration ! Tous les porcs sont vaccinés contre les odeurs de verrat depuis 2016.

Des acteurs en progression

Également en tête du classement, on retrouve **Brocéliande**, qui conserve la note maximale. La marque s'approvisionne exclusivement en porcs non castrés, y compris, désormais, en filière bio. Brocéliande est une pionnière de l'élevage de porcs entiers puisque les éleveurs de la Cooperl, coopérative qui détient la marque, se sont lancés dans l'élevage de mâles non castrés depuis 2013 !

Juste derrière, on retrouve la marque **Madrance** qui conserve sa moyenne de 4,9/5. Madrance est la marque la plus importante de la Cooperl. Elle se fournit désormais à hauteur de 96 % en porcs mâles entiers.

Précurseur du mâle entier en France, la marque **Herta** s'est engagée publiquement à atteindre, le plus rapidement possible, 100 % de viande issue d'élevages de porcs non castrés. Elle conserve sa note de 4,4/5.

Enfin, **Casino** a mis à jour sa politique en matière de castration à l'été 2023. Le distributeur encourage désormais ses fournisseurs à tester des alternatives à la castration physique, telles que l'élevage de mâles entiers et l'immuno-castration. Sa note passe de 1,5/5 à 3,8/5.

Bigard freine les alternatives

Malheureusement, un certain nombre d'enseignes et de marques ont refusé d'échanger sur ce sujet ou n'ont pas répondu aux sollicitations de Welfarm. C'est le cas d'Aldi, de Cora, de Jean Floc'h, de Porc Montagnes, de Naturéo, de Famille Fantou, de Clavière et, bien sûr, de Bigard.

Le groupe Bigard a été sollicité à de nombreuses reprises depuis 2016 par Welfarm, afin d'ouvrir le dialogue sur la castration des porcelets. [Deux lettres ouvertes](#) et une remise de [trophée du Plus Grand Castrateur de Porcelets de France](#) n'ont pas non plus permis de faire réagir Bigard qui, de par sa position dominante en France en ce qui concerne l'abattage et la découpe de porcs et son obstination à pratiquer cette mutilation, empêche plusieurs acteurs de l'aval de se tourner vers le mâle entier ou le mâle vacciné.

En effet, le groupe accorde une plus-value aux éleveurs qui pratiquent la castration chirurgicale (+ 0,02 euro/kg) tout en pénalisant les carcasses de mâles entiers (- 0,23 euro kg). Une politique tarifaire qui incite les éleveurs à continuer de castrer physiquement les porcelets tout en dévalorisant les alternatives.

Les professionnels en première ligne

Welfarm a créé le Castra-Score afin d'interpeller les professionnels de la filière porcine car l'association considère que ce sont les premiers à pouvoir faire changer les choses en matière de castration. C'est à la grande distribution et aux marques qu'incombe la responsabilité de demander des améliorations des pratiques d'élevage des porcs, en poussant leurs fournisseurs à développer leur offre en porcs mâles non castrés physiquement.

L'interdiction de la castration à vif des porcelets est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2022. La castration sous anesthésie et analgésie est toujours pratiquée sur 75 % des porcs abattus en France, selon les chiffres de l'Ifip-Institut du porc. Le but de cette mutilation est d'obtenir une viande plus grasse et de prévenir l'apparition d'une odeur désagréable lors de la première cuisson, pouvant impacter moins de 3 % des carcasses de mâles entiers.

Cet acte chirurgical entraîne de vives douleurs chez l'animal, à la fois pendant et après l'opération. La présence d'un vétérinaire n'est pas obligatoire lors de cette intervention, ce qui laisse planer le doute sur les conditions dans laquelle elle est réalisée. L'anesthésie et l'analgésie nécessitent de surcroît un temps d'attente pour être efficaces, ce qui est incompatible avec les cadences de travail des élevages intensifs où les porcelets sont castrés à la chaîne.

Ressources presse :

<https://welfarm.fr/presse/stopcastration/>

Contact presse :

presse@welfarm.fr

Tél. : 03 87 66 16 33

À propos de Welfarm :

Welfarm est une association française et indépendante créée en 1994, dont la mission est reconnue d'utilité publique. Elle œuvre depuis près de 30 ans pour une meilleure prise en compte du bien-être des animaux d'élevage à toutes les étapes de leur vie : élevage, transport et abattage. Welfarm emploie à ce jour près de 30 salariés et son siège social se situe à Metz (57). Forte du soutien de ses près de 29 000 membres et donateurs, l'association agit exclusivement grâce à la générosité du public. Welfarm est membre de plusieurs groupes de travail institutionnels, dont le Comité d'Experts « bien-être animal » du ministère de l'Agriculture (CNOPSAV) et la Plateforme de l'UE sur le bien-être animal pilotée par la Commission européenne.